



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Secrétariat administratif : 42 Rue Jules Roch – 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

37^{ème} CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DU DOUAISIS

CHALLENGES

ROBERT WARIN – GASTON DONDEYNE

SAMEDI 18/04/26 - DIMANCHE 19/04/26

salle Abel Michea Rue René Golliot, 59287 Guesnain

Ouvert aux licenciés FFTT du Douaisis et organisé par le district DOUAISIS et l'ATT GUESNAIN

SERIES

DEBUT

Samedi 18 Avril 2026

X	DOUBLE < 3400 points	9h00
Y	DOUBLE < 2200 points	9h00
A	POUSSINS	16h00
B	POUSSINES	16h00
C	BENJAMINS	17h00
D	BENJAMINES	17h00
E	MINIMES GARCONS	15h00
F	MINIMES FILLES	16h00
G	CADETS	14h00
H	CADETTES	14h00

Dimanche 19 Avril 2026

J	- de 700 points	8h00
K	- de 900 points	10h00
L	- de 1100 points	9h00
M	- de 1300 points	11h30
N	- de 1500 points	15h00
O	- de 1700 points	13h00
P	Ouverte à tous	16h00
Q	Dames	16h00
R	JUNIOR Garçons	12h30
S	JUNIOR Filles	13h30
T	VETERANS Dames et Hommes	14h00

Démarrage en poules pour toutes les séries (les 2 premiers qualifiés)

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT

Les engagements devront parvenir pour le **10 04 2026 dernier délai**, par mail et avec le formulaire Excel

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

Il sera impossible d'ajouter un engagement après cette date

Droits d'inscription

Aucun droit d'inscription n'est réclamé aux joueurs (ses) pour participer à cette épreuve, mais pour chaque absence sans justificatif le jour de la compétition, une pénalité de 10 euros sera appliquée au club du joueur(se).

La répartition des tableaux sera effectuée le lundi 13 04 2026, salle de l'ATT Guesnain à 18h30

Les vainqueurs de l'année précédente sont têtes de séries.

Des coupes et médailles sont prévues pour les vainqueurs de chaque série.

Tout joueur licencié traditionnel pourra participer à **deux séries de simple**.

Une série de son choix tout en respectant les catégories d'âge et de classement (égal ou supérieur) et la 2^{ème} obligatoirement la série de son classement.

Les séries poussin à cadet filles et garçons sont ouvertes aux licenciés promotionnels.

Les équipes participant aux séries de double seront composées de deux joueurs d'un même club pour un maximum de 2200 points ou de 3400 points. Les équipes sont constituées pour toute la durée de la compétition.

Les rencontres se disputent en trois manches gagnantes. Le scratch sera prononcé dix minutes après le premier appel

Pour tous les joueurs les points de classements sont ceux de la licence de seconde phase

Le joueur perdant sera tenu d'arbitrer le match suivant, toutefois à partir des demi-finales, l'arbitre devra obligatoirement être étranger aux clubs des joueurs en présence.

ATTENTION !!! POINTAGE DES LICENCES avant le départ de chaque série. Dans le cas où la mention « en règle avec la certification médicale » ne figure pas sur la licence, le joueur devra impérativement présenter au juge arbitre un certificat médical en cours de validité.

Par le fait de son inscription, chaque joueur s'engage à respecter les clauses du présent règlement ainsi que les règlements fédéraux (sportif et administratif) de la FFTT.

Tout cas particulier non prévu au règlement et survenant en cours d'épreuve sera tranché par le responsable sportif et le coordonnateur du district en conformité avec les règlements de la FFTT.

La tenue sportive est obligatoire. L'accès aux aires de jeux est interdit aux spectateurs ainsi qu'à toute personne en chaussures de ville. Il est interdit de fumer ou vapoter dans la salle de sport. Le District Douaisis et le TT Guesnain déclinent toute responsabilité en cas d'accidents, vols ou dégradations pouvant survenir à l'intérieur de la salle ou sur les parkings.

Le challenge Gaston DONDEYNE récompense l'association ayant marqué le plus de points dans les 21 séries.

Le challenge Robert WARIN récompense l'association ayant marqué le plus de points dans les 10 séries jeunes.

Le challenge du District Douaisis récompense l'association la plus représentative (pourcentage de licenciés participants à ces championnats).

Mode de calcul des points :

* 1 point par participant	* 2 points → 1/8 ^e de Finale	* 3 points → 1/4 ^e de Finale
* 4 points → 1/2 de Finale	* 5 points → Finaliste	* 6 points → Vainqueur

José DELANNOY Coordonnateur du District